

Montreuil, le 10 décembre 2008

### **Note aux enseignants, aux formateurs**



Depuis maintenant 7 ans, R&O MULTIMÉDIA produit, édite et distribue des Cd-Roms, des Dvd-Roms, des DVDs vidéo et des études de cas interactives dans le domaine de l'entreprise et de l'organisation. Ces objets ont eu beaucoup de succès auprès des enseignants du supérieur qui ont acheté les produits et en multiplient les usages avec bonheur. D'autres hésitent et se demandent tout simplement comment utiliser ces ressources. C'est pourquoi nous vous proposons la liste des usages les plus courants.

#### Quelques usages repérés

- mise à disposition des ressources dans les médiathèques ou les espaces ressources des UFR ou des écoles pour permettre aux étudiants de les visualiser en prérequis ou en compléments d'information à un cours de management, ressources humaines, sociologie des organisations, stratégie, etc.

- mise à disposition des études de cas interactives pour une formation des étudiants au fonctionnement des organisations. L'organisation du travail varie suivant les enseignants et leurs objectifs. Les étudiants préparent le cas seuls ou en groupe (lecture des entretiens, élaboration du sociogramme...) et le travail est finalisé en classe ; ou bien les étudiants réalisent entièrement le cas seuls ou en groupe puis en discutent en classe, etc.

- utilisation en cours des ressources audiovisuelles proposées (Dvds ou DVD-Roms)  
Cela permet d'offrir aux étudiants, soit une rencontre avec un terrain (*films d'Entreprises dans la mondialisation*), soit une rencontre avec un théoricien (*Questions d'organisation ou Les Archives...*). Dans ce cadre, les étudiants sont appelés à commenter, expliquer, critiquer les films ou les extraits de films ou d'entretiens et à construire leur réflexion lors d'une session de formation interactive qui s'élabore sous la baguette de l'enseignant qui amène les étudiants vers les éléments qu'il juge essentiels.

- utilisation des QUIZ de la collection *Questions d'organisation*. Les questions de ces QUIZ ont été spécialement élaborées pour déstabiliser les idées reçues et susciter une réflexion individuelle sur les pratiques en matière de décision et de coopération.

A noter aussi que des cours de *e.learning* ont été construits à partir des DVD-ROMS des collections de l'organisation.

#### Le média, acteur de l'apprentissage

Développer une discussion avec les étudiants, leur permettre d'entrer dans le débat, provoquer des réactions s'avèrent souvent une tâche complexe. Les outils que nous proposons peuvent intervenir au gré de l'enseignant pour enrichir la relation face à face enseignant/enseigné.



Dans cette configuration, les films sur la mondialisation, réalisés par le sociologue Bernard Ganne, invitent dans la classe les acteurs du développement à l'international des entreprises analysées et la liberté de ton de ces acteurs est précieuse.

Avec les dvd-roms de la collection *Questions d'organisation*, c'est Thomas Schelling, Herbert Simon, James March ou Jean-Daniel Reynaud... qui s'installent et offrent aux étudiants leur réflexion, toujours claire et précise, sur tel ou tel aspect de la théorie de la décision. La collection *Les Archives...* proposent une rencontre avec une personnalité.

Dans cette configuration - enseignant, enseignés, média -, la rencontre avec le savoir ou les faits ne passe pas directement par l'enseignant mais par le biais de ce « troisième » acteur média. Pour l'étudiant, il devient plus facile de dire qu'il n'a pas compris (ou qu'il n'est pas d'accord avec) ce qui vient d'être émis, puisque ce n'est pas l'enseignant qui l'émet directement. Quant à l'enseignant, il voit son rôle ou plus exactement sa position changer : à lui d'interroger la parole émise, que ce soit par les faits racontés dans les films, les questions des Quiz, les études de cas..., à lui de solliciter les interrogations sur ce matériau mis à disposition, à lui de faire naître une critique constructive et dynamique, et cela afin de faciliter le transfert pédagogique des éléments qu'il considère comme fondamentaux à son enseignement.

Bien évidemment, cela demande à l'enseignant un certain temps de préparation et d'appropriation. Nous essayons de faciliter sa tâche en mettant à sa disposition la liste des éléments constitutifs de ces objets. Mais l'enrichissement que ce type de matériau bien utilisé peut apporter à la dynamique d'un enseignement et à l'interactivité des cours est considérable et vaut certainement l'investissement.

Tous les éléments des Dvd-roms et des Cd-roms sont imprimables directement à partir de l'application. Avec les études de cas, nous livrons un livret *formateur* (fichier PDF). Ces livrets reprennent les objectifs généraux du cas, le déroulement, les exercices proposés (instructions/données/corrections), les textes des animations et des clips vidéo.

### Quelle licence acheter ?

Différents types de licences « ÉDUCATION » permettent ces usages.

- **La licence « monoposte »** permet la consultation du CD-Rom, DVD-ROM ou DVD sur UN poste. Elle permet l'usage en cours mais n'autorise pas le prêt.
- **La licence « serveur »** permet l'installation sur LE serveur de l'établissement acheteur (et lui seul) pour la mise à disposition du produit à partir des postes reliés à CE seul serveur.
- **La licence « médiathèque »** permet la consultation publique et le prêt aux étudiants. Elle n'autorise pas l'usage en cours.

Notez qu'aucune licence n'autorise la copie et nous vous remercions de rappeler les limites des droits à vos étudiants quand ils peuvent utiliser ces outils directement.

Si un enseignant envisage de projeter un film ou un extrait de film, un ou des extraits d'entretien pendant son cours, il doit faire acquérir une licence « monoposte » à son institution. Cette licence lui permet aussi de préparer ses cours en travaillant avec le produit sur son ordinateur.

Si un enseignant veut permettre à ses étudiants de travailler à partir du support au sein de la médiathèque, il doit demander à l'institution d'acheter une ou plusieurs licences « médiathèque ». Attention, cette licence ne permet pas l'usage pendant les cours. Mais si ce même enseignant veut à la fois permettre à ses étudiants de travailler en médiathèque et l'utiliser en cours, alors, il doit faire acheter à son institution les deux licences (sur devis).

Si un enseignant veut faire installer un des DVD-ROMs sur le serveur d'une UFR (ou de toute autre entité dont il dépend) afin que les étudiants puissent y avoir accès à partir des ordinateurs reliés à ce serveur, pendant ou hors les cours, l'institution doit acheter une licence « serveur ».

Noter que la licence « serveur » n'autorise *a priori* pas l'utilisation à distance (hors les murs de l'institution). Les licences « serveur » pour les DVD-Roms et Cd-Roms n'ont pas de limite ni en terme de nombre d'étudiants, ni en durée.

En revanche, les licences « serveur » pour les études de cas sont attachées à un nombre limité d'étudiants (<=40 ou <=80) ; elles peuvent être annuelles ou illimitées.



Ainsi, si un enseignant envisage de dérouler une des études de cas avec ses étudiants pendant son cours et désire que tous travaillent en même temps sur un ordinateur (seul ou en groupe), il doit acquérir la licence « serveur », qu'il peut choisir « annuelle » pour une première expérimentation, avec un nombre de sessions correspondant au nombre d'étudiants utilisant le support. L'année suivante, il lui sera possible soit de renouveler la licence, soit d'acheter une licence à durée illimitée.

Quelques informations techniques

Le matériel nécessaire est le suivant :

- pour lire les Cd-roms et Dvd-roms, un ordinateur doté d'un lecteur et d'enceintes ;
- pour lire les DVDs (vidéo), soit un téléviseur et un lecteur de salon (PAL), soit un ordinateur doté d'un lecteur et d'enceintes ;
- pour utiliser les applicatifs « études de cas », un ordinateur doté de suffisamment d'espace disque (C - 250 mega) et des enceintes.

Un vidéo projecteur est indispensable à l'usage en cours.

La prise en main des outils est très simple et ne nécessite aucune formation préalable.

Les licences « serveur » impliquent l'existence d'un serveur permettant le transfert de données vidéo et les droits d'écriture sur le disque dur).

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toute information, remarque ou suggestion.

Merci de votre attention  
Marie Oulion  
Directrice de publication  
[marie.oulion@ro-multimedia.com](mailto:marie.oulion@ro-multimedia.com)